

J'INSCRIS MON ENFANT AUX ACCUEILS SOUHAITÉS EN COCHANT LES CASES CORRESPONDANTES

Nom :	Prénom :	
<input type="checkbox"/> Petite section	<input type="checkbox"/> Moyenne section	<input type="checkbox"/> Grande section

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES	ACCUEIL MATIN DE 7H30 À 8H30 <i>fréquentation sans réservation préalable après avoir coché cet accueil</i>					
	PAUSE MÉRIDIANNE DE 11H30 À 13H30 <i>restauration</i>					
	<input type="checkbox"/> régulière					
	<input type="checkbox"/> occasionnelle <i>fréquentation ponctuelle - pas de jours à cocher</i>					
	Choix obligatoire du régime alimentaire <input type="checkbox"/> menu toutes viandes <input type="checkbox"/> menu sans viande (avec substituts : poisson- oeuf-céréales-légumineuses) <input type="checkbox"/> PAI-R					
	ACCUEIL SOIR DE 15H45 À 18H30 <i>les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h00</i>					
<input type="checkbox"/> régulier						
<input type="checkbox"/> occasionnel <i>fréquentation ponctuelle - pas de jours à cocher</i>						
CENTRE DE LOISIRS MERCREDI APRES-MIDI DE 13H30 À 18H30				<input type="checkbox"/> régulier <input type="checkbox"/> occasionnel		
				PRÉCISER LE DÉPART : <input type="checkbox"/> 16h00 sans goûter <input type="checkbox"/> 17h00 -18h30		

* Pour les enfants inscrits en restauration le mercredi sans Centre de loisirs, l'accueil a lieu à l'école maternelle jusqu'à 13h20

À NOTER : les accueils matin, soir et mercredi après-midi se déroulent au Centre de loisirs. Les repas sont pris sur l'école. Retrouvez l'ensemble des informations (descriptif, contacts et coordonnées) sur le [Guide ACCUEILS](#)

DÉPART ACCOMPAGNÉ D'UN MINEUR

Je soussigné.e : _____ parent ou tuteur de : _____

autorise mon enfant à quitter les activités, accompagné de l'enfant mineur : _____
et décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir.

MODIFICATIONS

Toute modification (inscription, annulation) **devra impérativement être effectuée au plus tard le vendredi jusqu'à 16 heures de la semaine précédant la prise en charge de votre enfant** auprès du service administratif à l'enfance ou sur le portail [Les Parents Services](#).

En cas d'annulation pour raison médicale, merci de nous adresser le justificatif avant la fin du mois concerné. Le premier jour d'absence en restauration ne pourra être déduit.

Je confirme vouloir inscrire mon enfant aux accueils cochés ci-dessus ainsi que l'exactitude des renseignements indiqués.

à Collégien, le :

Signature du représentant légal :